

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 23
- votant par procuration 6
- absent 0
- total des votants 29

Accusé de réception en préfecture
076-217603844-20241205-D86-1224-DE
Date de télétransmission : 11/12/2024
Date de réception préfecture : 11/12/2024

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 6 décembre 2024.

xxx

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-huit novembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE,
Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjointes,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A
FIONG, M. Fabrice LEPAREUX, M. Omar BELGHACHEM, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, M. Patrick CIBOIS,
M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Omar BELGHACHEM
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Patrick CIBOIS
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Amel TAKARLI
Mme Jennifer BEAUMONT	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Nathalie CASTEL est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n°: D.86/12.24

Objet : **Marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne**
Avenant n°1

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 05.12.2024

Délibération n°: D.86/12.24

Objet : **Marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne**
Avenant n°1

Monsieur BELGHACHEM rappelle que le Conseil Municipal, par délibérations n° D.19/03.18 du 28 mars 2018 et n°D.72/06.18 du 21 juin 2018, a autorisé la signature du marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne et ce, pour une durée de six ans, reconductible 1 fois, soit une durée totale maximale de 12 ans.

Aujourd'hui, il s'avère nécessaire de réajuster le montant initial dudit marché comme suit :

- Modification du programme de travaux du poste G4 sur la période 2 (en annexe 1)
- Modification du montant annuel du poste G4 sur la période 2 (en annexe 2)
- Modification des engagements contractuels en termes d'économie d'énergie (en annexe 3)
- Ajout de prix nouveaux sur le Bordereau des Prix Unitaires – Offre finale

Soit une augmentation de 181 297,00 € HT.

Afin de tenir compte de ces ajustements, il convient par conséquent de modifier, par avenant ledit marché.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles R2194-2 et R2194-3 et R2194-8,

Vu la délibération n° D.19/03.18 du Conseil Municipal du 28 mars 2018 approuvant la signature du marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne,

Vu la délibération n° D.72/06.18 du Conseil Municipal du 21 juin 2018 approuvant la signature de l'acte d'engagement rectifié du marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 13 novembre 2024 a approuvé ledit avenant,

Considérant qu'il convient de modifier, par avenant, ledit marché afin d'y intégrer les ajustements précités,

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 05.12.2024

Délibération n°: D.86/12.24

Objet : **Marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne**
Avenant n°1

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au marché de de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne, avec les sociétés GARZCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX (mandataire) et FORLUMEN (cotraitant),
- d'exécuter la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville (nature 2315 "Installations, matériel et outillage techniques").

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,


Nathalie CASTEL.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Ville de LILLEBONNE
Madame Le Maire Christine DECHAMPS
Esplanade F Mitterrand
BP 20071
76170 LILLEBONNE

B - Identification du titulaire du marché public

Mandataire :
GARZCZYNSKI TRAPLOIR FORLUX
ZAC Object4ifs Sud
860 boulevard Charles Cros
14 123 IFS
Tél : 02 31 35 04 59
Fax : 02 31 35 04 58
SIRET : 443 974 738

Co-traitant :
FORLUMEN
ZAC du Campdolent
Avenue du Cantipou – BP7
76 700 HARFLEUR
Tél : 02 35 31 17 36
Fax : 02 35 31 93 56
SIRET : 357 502 327

C - Objet du marché public

☐ **Objet du marché public:**

Marché de performance énergétique pour la réalisation, l'exploitation et la maintenance à garantie de résultats des installations d'éclairage public, d'éclairage sportif, de signalisation tricolore et d'illuminations festives de la Ville de Lillebonne

☐ **Date de la notification du marché public :** 30/03/2018

☐ **Durée d'exécution du marché public :** 6 ans, reconductible une fois, soit une durée totale de 12 ans.

☐ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT période 1 : 1 080 710,00 €
- Montant TTC période 1 : 1 296 852,00 €
- Montant HT période 2 : 732 258,00 €
- Montant TTC période 2 : 878 709,60 €

- Montant total HT : 1 812 968,00 €
- Montant total TTC : 2 175 561,60 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)